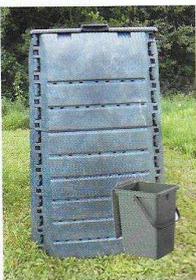


# INFOS SICTOM

## Le tri des biodéchets est obligatoire depuis le 1er janvier



### Le compostage individuel directement dans votre jardin

Si vous n'êtes pas encore équipés, les distributions ont lieu au SICTOM rue du Terrier à Domérat, tous les 3ème jeudis de chaque mois de 13h30 à 19h45 sans inscription et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner votre justificatif de domicile à une autre personne qui le récupèrera pour vous.

Déchets de jardin	Déchets de cuisine	Déchets ménagers non alimentaires
Tonte de gazon préalablement séchée	Marc de café, Sachets de thé	Paille, foin, Ecorces d'arbres broyées
Branchages de petites tailles	Épluchures de fruits et légumes	Sciures, copeaux de bois
Fleurs fanées, Mauvaises herbes (non graminées)	Coquilles d'oeufs écrasées	Mouchoirs en papier, Essuie-tout
Feuilles mortes, Tailles de haies	Restes de repas (légumes, reculents...) (*)	Cartons non imprimés

(\*) les restes de viandes, de poissons, de fromage ou de produits laitiers peuvent être compostés, mais en petites quantité et en veillant à les mélanger régulièrement pour faciliter leur décomposition et éviter odeurs et nuisibles

### ■ Jour(s) de relève des ordures ménagères :

- mardi les semaines impaires



Chargement normal

*Merci de sortir vos conteneurs la veille du jour de collecte.*

### ■ Jour(s) de relève des ordures recyclables :

- mardi les semaines paires

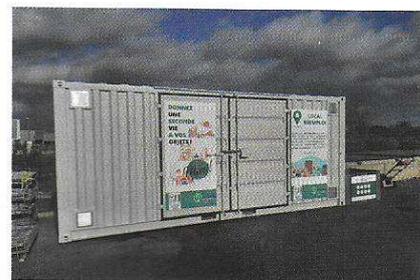
*Aucun sac posé à côté de la poubelle ne sera ramassé.*

## OUVERTURE NOUVEAU LOCAL RÉEMPLOI

Fort du succès du local réemploi implanté à la déchetterie de Prémilhat (environ 1 tonne d'objets récupérés par mois), le SICTOM a décidé d'installer deux nouveaux locaux :

**DOMÉRAT**

**COSNE D'ALLIER**



Les usagers peuvent déposer tout objet en état de fonctionnement dans un conteneur réemploi (petits meubles, meubles en bois massifs, jouets, objets de décoration, petit objet électrique et électronique, petit outillage, livres, vaisselle...).

Le contenu est redistribué aux partenaires du réemploi qui contractent une convention avec le SICTOM.

Réemploi

## Changement des jours d'ouverture des déchetteries

Horaires identiques toute l'année : 8h - 11h45 et 13h30 - 17h45

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Chamblet*	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Commentry		Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Cosne d'Allier		Ouvert		Ouvert		Ouvert
Domérat		Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Marcillat en Combraille				Ouvert		Ouvert
Montmarault			Ouvert		Ouvert	Ouvert
Prémilhat	Ouvert		Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Vallon en Sully		Ouvert	Ouvert		Ouvert	Ouvert
Villefranche d'Allier						Ouvert

\* Chamblet : uniquement pour les déchets verts et les gravats